

*Le présent document fait état des notes prises par les rapporteurs lors des ateliers organisés dans le cadre de la Conférence régionale.*

## **Atelier 1**

### ***Le patrimoine religieux : un lieu de culture et de lien social***

#### **1<sup>re</sup> partie – Constats**

Les deux questions suivantes se sont chevauchées tout au long de l’atelier :

***Comment garder cet héritage vivant pour le culte, la pratique?***

***Comment raviver l’intérêt des jeunes et trouver de nouvelles sources de financement?***

Constats relativement au fait qu’il y a des comités de fabrique qui s’impliquent activement dans la recherche de solutions à leur portée (nécessite un bénévolat important) :

- Aide de la municipalité pour travaux d’entretien (voirie);
- Collectes de fonds;
- Spectacles-bénéfice;
- Ventes de biens meubles, d’objets et d’immeubles, dont le presbytère, pour d’autres fins que le culte.

Autres constats :

- Plusieurs lieux de culte sont fermés à clef une bonne partie de la journée, ce qui empêche les visiteurs d’y entrer;
- Les bénévoles sont moins nombreux qu’autrefois, de plus en plus essoufflés et âgés.

Par ailleurs, il faut prendre acte de la transformation de la pratique culturelle ou religieuse, qui n’est plus ce qu’elle était. De plus en plus de pratiques spirituelles ou religieuses ont lieu à l’extérieur des églises (ex. : les mariages et les services funéraires).

Il faut aussi prendre acte que ces églises sont des bâtiments institutionnels qui pourraient être davantage utilisés à des fins multifonctionnelles. À titre d’exemples : lieux de culte qui cohabitent avec des locaux communautaires, des bureaux de professionnels ou un bureau d’accueil touristique. Des locaux pourraient être loués, ce qui rapporterait des revenus additionnels aux fabriques. Dans certains cas, l’édifice municipal pourrait s’y installer.

De telles transformations nécessitent toutefois un changement de mentalité, par exemple : enlever des cloisons et des bancs d’église constitue une intervention difficile à faire approuver par les fabriques solidement attachées à la fonction première de leur église.

Les participants à l'atelier s'entendaient aussi pour dire que la prise en charge et la sauvegarde d'une église par la communauté civile passent par une nécessaire appropriation, par l'ouverture à des solutions nouvelles et par des liens accrus entre les comités de fabrique et la collectivité civile.

On cite ici l'exemple de la France où les lieux de culte appartiennent aux municipalités.

Ce qu'il faut retenir :

- Revenir à l'histoire de chacun des bâtiments; qu'est-ce qui a mené à sa construction dans un village donné? Comment peut-on faire évoluer sa fonction?
- Comités de citoyens et d'acteurs socio-économiques : impliquer les CLD, MRC et ministères pour en discuter, identifier les options viables en explorant les besoins de la communauté;
- Les jeunes dans les écoles doivent aussi être conscients de l'histoire de leur église comme bâtiment central du village, ils doivent être mis à contribution et avoir l'occasion de faire part de leurs idées pour la sauvegarde de ce bâtiment.

Il faut donc viser largement tous les représentants d'une communauté, et non pas seulement essayer de trouver des solutions entre pratiquants religieux.

## **Atelier 2**

### ***Le patrimoine religieux : un levier du développement local?***

#### **2<sup>e</sup> partie – Pistes de solution**

L'avenir des lieux de culte comme bâtiments identitaires et patrimoniaux est un problème complexe qui impose une réflexion ouverte et des solutions novatrices et adaptées à chaque situation.

Outre les idées déjà émises, on suggère que :

Le diocèse s'active à sensibiliser et à former les comités de fabrique sur :

- Le potentiel d'utilisation des églises à d'autres usages ou à des usages partagés;
- L'organisation et l'animation de comités de citoyens, avec la participation des acteurs socio-économiques pour réfléchir à ces questions;
- La proposition à des écoles d'architecture d'élaborer, à l'image des « charrettes », des projets de transformation des lieux pour ensuite les présenter à la communauté (*in situ*).

Les participants à cet atelier considèrent également que la qualité et la diversité des éléments composant le patrimoine religieux régional (anglicans, baptistes, catholiques, etc.) qui cohabitent en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine depuis des années militent en faveur de leur mise en valeur dans des circuits touristiques. Un beau lien est à faire avec la politique de tourisme durable de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.